



COMMUNIQUE DE PRESSE

Découvrir le Parc national des Cévennes à travers ses écomusées

Le Parc national compte à ce jour trois écomusées : celui du mont Lozère, celui de la Cévenne, et celui du Causse et des gorges. Il s'agit d'ensembles patrimoniaux cohérents, de sites à visiter et de sentiers sur lesquels cheminer pour connaître et comprendre un territoire.

Le site internet du Parc, www.cevennes-parcnational.fr, vous permet de préparer la découverte de ces écomusées : rubrique Votre séjour/Les écomusées...

Chaque site – château, musée, village, maison, grotte... - et chaque sentier fait l'objet d'une description synthétique : localisation, intérêts patrimoniaux, coordonnées téléphoniques, dates et horaires d'ouverture...

De plus, **les fiches-guides des sentiers avec leurs tracés**, disponibles gratuitement dans les maisons du Parc et les offices de tourisme, **sont désormais téléchargeables** en format pdf sur le site internet du Parc.

Enfin, tous ces sites et sentiers qui constituent les trois écomusées sont localisables sur la carte interactive à laquelle on accède en quelques clics depuis la page d'accueil du site ou depuis la rubrique Votre séjour/les écomusées.

A vos souris !

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.fr

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France -, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr